



IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère

LE POINT

COLLECTION ÉDUCATION

SEPTEMBRE 2021

COMMENT LE QUÉBEC PEUT-IL DEVENIR CHEF DE FILE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE?

Par Reuven Brenner, Miguel Ouellette et Maria Lily Shaw

L'enseignement à distance n'est pas une innovation récente en éducation. Les cours par correspondance, dans le cadre desquels les étudiants envoient leurs réponses aux examens par la poste, existent depuis plus de 100 ans¹. Mais il va sans dire que la pandémie a accéléré le déploiement du téléenseignement dans les établissements d'enseignement supérieur. En mars 2020, quand les professeurs et les étudiants à l'université ont été forcés de quitter les bancs d'école, les outils de vidéoconférence et de télécommunication ont été mis à l'épreuve afin d'assurer une certaine continuité et de permettre à tous de terminer l'année scolaire. Bien que l'apprentissage virtuel ait posé des défis dans les premiers mois, la remise en question tant attendue des méthodes pédagogiques traditionnelles a permis de faire valoir de nombreux avantages de l'enseignement à distance.

UN RETOUR VERS LE FUTUR POUR L'ÉDUCATION

À la différence des autres industries québécoises, le domaine de l'éducation a pris beaucoup de retard relativement à l'évolution vers un environnement axé sur le numérique et la technologie. À titre d'exemple, la plupart des universités québécoises consacrent entre 1,2 % et 4,3 % de leur budget annuel aux technologies de l'information et des communications². Et dans les années précédant la pandémie, seulement 11,6 %³ de tous les étudiants universitaires au Québec avaient suivi un cours en ligne, les autres n'ayant suivi que des cours magistraux, en personne, lesquels ont peu évolué depuis des centaines d'années.

Mais en seulement un an, la proportion d'étudiants au Québec qui ont fait l'expérience de l'apprentissage à distance est passée à pratiquement 100 %. Maintenant que les bases pour l'enseignement à distance ont été jetées, les universités québécoises peuvent désormais saisir une occasion unique, soit celle de devenir la référence nord-américaine en matière d'enseignement supérieur à distance, et ce, notamment en français,



étant donné l'expertise montréalaise en sciences de l'informatique et en intelligence artificielle⁴. Accomplir cette mission présente certes des obstacles puisque d'autres pays et d'autres établissements ont la même visée. Mais si l'on s'y prend correctement, les avantages de poursuivre un tel but dépassent largement les défis à affronter.

LA CLÉ DU SUCCÈS : FORMER DES PARTENARIATS

Pour que le Québec devienne un chef de file dans le domaine, les décideurs politiques doivent faire de l'enseignement à distance une priorité stratégique plus centrale au sein de nos établissements d'enseignement supérieur. L'introduction d'un modèle d'enseignement à distance plus permanent dans les universités québécoises nécessitera une collaboration accrue et la création de partenariats stratégiques entre les universités et des principaux intervenants du secteur privé spécialisés dans l'enseignement en ligne. De tels partenariats pourraient encourager le développement d'une infrastructure technologique bien établie pour encadrer l'enseignement à distance et les interactions virtuelles.

Afin que de tels partenariats soient fructueux, cependant, les universités québécoises et les décideurs politiques doivent favoriser la création d’un climat propice à la collaboration. Dans le passé, la complexité administrative s’est avérée un obstacle important à la création d’alliances entre les entreprises et les universités québécoises⁵. Nous devons maintenant adopter les processus de gouvernance qui ont permis aux établissements de prendre des décisions rapidement et aisément pendant la pandémie.

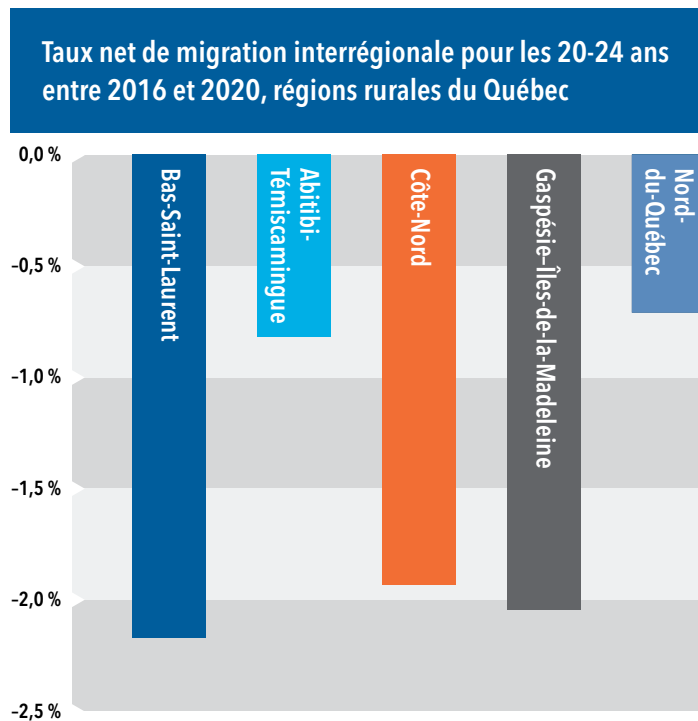
Au-delà de ces partenariats stratégiques, les établissements d’enseignement supérieur devront remodeler leurs approches actuelles relativement à l’expérience d’apprentissage, établir de nouvelles normes en matière d’apprentissage virtuel, et repenser la structure de rémunération des professeurs. Et ce, sans exclure la possibilité de devoir créer des partenariats plus solides avec des entrepreneurs plutôt qu’avec les établissements actuels. De plus, ils devront déterminer quelles activités gagnent réellement à être offertes en présentiel au bénéfice des étudiants. Les domaines d’études qui appellent au débat et à la discussion – notamment la philosophie et la science politique – ne sont peut-être pas bien adaptés à l’apprentissage à distance. En revanche, les domaines axés sur l’information quantitative comme les mathématiques, les statistiques et les langues pourraient très bien en bénéficier.

NOUS POUVONS TOUS TIRER PROFIT DE LA PERTURBATION

Si pour plusieurs l’enseignement à distance était une nouvelle réalité, toutes les parties concernées ont rapidement pu en constater les avantages. Peu importe où ils se trouvent, les étudiants peuvent tirer parti de l’apprentissage à distance pour optimiser leur expérience de l’enseignement supérieur. Ils peuvent suivre leurs cours indépendamment de leur réalité quotidienne ou de leur emplacement géographique. Le maintien de cette option – soit de pouvoir continuer à suivre une variété de cours en ligne – pourrait contribuer à combler l’écart de scolarisation entre les régions québécoises en élargissant l’accès à l’enseignement supérieur, et ainsi ralentir l’exode des jeunes adultes des régions rurales.

En effet, depuis au moins 2001⁶, les régions les plus rurales du Québec⁷ connaissent un exode marqué des jeunes. À cet égard, des données récentes démontrent une perte nette moyenne de presque 2 % entre 2016 et 2020 dans la plupart de ces régions (voir la Figure 1). Sans grande surprise, l’une des principales motivations de cet exode tient à l’indisponibilité des programmes d’enseignement supérieur⁸. Proposer une plus grande variété de cours en ligne, comme cela a été fait pendant la pandémie,

Figure 1



Source : Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, Institut de la statistique du Québec, Population et démographie, Migration, Migration interne, Entrants, sortants, solde migratoire interrégional et taux correspondants selon le groupe d’âge, régions administratives du Québec (14 janvier 2021), consulté le 17 août 2021.

permettrait aux étudiants en région de demeurer dans leurs villes natales tout en fréquentant l’université.

Ce faisant, ces étudiants continueraient de contribuer activement à l’économie locale en travaillant à temps partiel, en dépensant localement et peut-être même en poursuivant une carrière au sein de leur communauté après avoir obtenu leur diplôme. Un bassin croissant de candidats qualifiés dans ces régions pourrait encourager un plus grand nombre d’entreprises à s’y installer. De telles nouvelles activités seraient bénéfiques pour toutes les régions québécoises, d’autant que le Québec est la province canadienne où le vieillissement de la population est le plus rapide⁹.

L’élimination des obstacles de nature géographique à l’inscription aux études supérieures encouragerait également une compétition plus féroce entre les universités. Ainsi, ces établissements se verraient contraints de rivaliser davantage pour attirer et pour retenir les étudiants, de sorte que la qualité globale de l’enseignement devrait s’améliorer.

Des avantages se présentent également pour ces universités qui adoptent une attitude flexible relative aux cours et aux études. Le maintien de l’enseignement à distance permettrait aux établissements

d’enseignement supérieur d’accueillir un plus grand nombre d’étudiants sans avoir à augmenter la taille des classes. L’enseignement à distance, ou encore un système hybride, pourrait entraîner une réduction à long terme des fonds investis dans les équipements et les infrastructures sur le campus.

Puisque les universités québécoises reçoivent la plus grande part de leur financement sous forme de subventions gouvernementales¹⁰, une réduction du coût d’entretien des infrastructures allégerait le fardeau financier des contribuables. En fait, les dépenses publiques pour les universités québécoises ont augmenté plus rapidement que le nombre d’étudiants inscrits à l’université. Et ce sont les services administratifs centralisés qui ont bénéficié de ces dépenses plutôt que les services aux étudiants et l’enseignement¹¹. En tenant compte de l’inflation, les dépenses publiques consacrées aux universités ont augmenté de 40 % depuis 2004, alors que le nombre d’étudiants inscrits a augmenté de 20 %¹². L’enseignement à distance pourrait contribuer à rétablir un équilibre en réduisant les coûts de l’enseignement supérieur.

CONCLUSION

Nous nous trouvons à la croisée des chemins entre une période pré-pandémique lors de laquelle l’apprentissage traditionnel en personne était la norme, et une période post-pandémique où l’enseignement assisté par la technologie devient un vecteur de concurrence entre les établissements. Dans ce contexte, une occasion unique s’offre aux universités québécoises, à savoir de devenir une référence en matière d’enseignement supérieur à distance. Or, le succès de ce virage vers l’avenir de l’enseignement passe par la formation de partenariats stratégiques avec les principaux entrepreneurs du secteur de l’apprentissage en ligne, ainsi que par un processus décisionnel institutionnel accéléré, comme nous l’avons connu ces derniers mois en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie.

RÉFÉRENCES

1. Reuven Brenner, « Distance Learning Began in 1890 », *The Wall Street Journal*, 12 mai 2021.
2. Calculs des auteurs. Information disponible seulement pour certaines universités québécoises. Université McGill, *Budget 2019-2020*, 1^{er} mai 2019, p. 4 et 24; Université de Montréal, *Budget de Fonctionnement 2019-2020*, avril 2019, p. 9, 38 et 41; Université de Sherbrooke, *Budget 2019-2020*, 1^{er} mai 2018, p. 7 et 67; Université du Québec en Outaouais, *Budget de fonctionnement 2017-2018*, consulté le 17 août 2021; Université Concordia, *Concordia University Budget 2020-2021: New Approach for a New Environment*, October 2020, p. 21.
3. Conseil supérieur de l’éducation, *La formation à distance dans les universités québécoises : un potentiel à optimiser*, Gouvernement du Québec, juin 2015, p. 54.
4. Brendan Kelly, « Artificial intelligence expert move to Montreal because it’s an AI hub », *Montreal Gazette*, 6 septembre 2020.
5. Chambre de commerce du Montréal métropolitain en partenariat avec Léger Marketing, *Regard sur les collaborations entre les entreprises et les universités canadiennes*, 5 octobre 2011, p. 9.
6. Les données ne sont pas disponibles pour les années antérieures à 2001.
7. Selon le ministère de l’Économie et de l’Innovation, les régions les plus rurales de la province sont le Bas-Saint-Laurent, l’Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ministère de l’Économie et de l’Innovation, *Portrait économique des régions du Québec*, Gouvernement du Québec, 2020, p. 11.
8. Shanelle Guérin, « Existe-t-il toujours un exode des jeunes des régions éloignées? », Radio-Canada, 20 février 2020.
9. Institut de la Statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec, Édition 2020*, Gouvernement du Québec, décembre 2020, p. 28.
10. Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, *Politique québécoise de financement des universités, pour une société plus instruite, prospère, innovatrice, inclusive, ouverte sur le monde*, Gouvernement du Québec, 2018, p. 43.
11. Janet Davison, « Where do Canada’s post-secondary dollars go? », CBC News, 15 mars 2015.
12. Calcul des auteurs. Statistique Canada, Tableau 37-10-0011-01: Effectifs postsecondaires, selon le domaine d’études, le régime d’études, le type de programme, le genre de sanction d’études et le genre de la personne, 2020; Statistique Canada, Tableau 18-10-0005-01: Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisée, 2021; Secrétariat du Conseil du Trésor, *2004-2005 Budget de dépenses – Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, Gouvernement du Québec, 2004, p. 89; Secrétariat du Conseil du Trésor, *Budget de dépenses – Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, Gouvernement du Québec, mars 2019, p. 83.



Ce Point a été préparé par **Reuven Brenner**, chercheur associé senior, **Miguel Ouellette**, directeur des opérations et économiste, et **Maria Lily Shaw**, économiste à l’IEDM. La **Collection Éducation** de l’IEDM vise à explorer dans quelle mesure une plus grande autonomie institutionnelle et la liberté de choix pour les étudiants et les parents permettent d’améliorer la qualité des services d’éducation.

L’IEDM est un think tank indépendant sur les politiques publiques. Par ses publications, ses apparitions dans les médias et ses services consultatifs aux décideurs politiques, l’IEDM stimule les débats et les réformes des politiques publiques en se basant sur les principes établis de l’économie de marché et sur l’entrepreneuriat. Il ne sollicite ni n’accepte aucun financement gouvernemental.

IEDM 910, rue Peel, bureau 600, Montréal QC H3C 2H8 - T 514.273.0969 iedm.org